



Union SNUI - SUD Trésor

Nombreux sont ceux qui souhaiteraient payer moins d'impôts, mais continuer à bénéficier des services publics et d'une bonne protection sociale. Or, sans impôts et sans cotisations sociales, pas de services publics ni de protection sociale. La question n'est donc pas de savoir s'il faut ou non des impôts mais plutôt de déterminer comment améliorer le système fiscal et le service public fiscal et foncier.

L'impôt : des idées fausses

« **On paie trop d'impôt sur le revenu !** » : FAUX ! L'impôt sur le revenu est l'un des plus faibles d'Europe : il ne représente que 17 % des recettes de l'Etat. En revanche, tout le monde paie des impôts, tous les jours avec la TVA (la moitié des recettes fiscales de l'Etat) qui est un impôt injuste.

« **La France est championne du monde des prélèvements !** » : FAUX ! D'autres pays qui se portent pourtant bien économiquement et socialement ont des prélèvements plus importants (les pays scandinaves). Il n'y a aucun lien entre croissance et prélèvements mais là où les prélèvements financent les solidarités, les inégalités sont moins importantes.

« **Baisser les impôts relance la croissance** » : FAUX ! Cette théorie n'a jamais été vérifiée empiriquement. En France, les récentes baisses de l'impôt sur le revenu ont creusé les déficits sans effet sur la croissance. Par contre, le financement des services publics s'est dégradé.

Le saviez-vous ?

Les entreprises réalisent des profits records mais contribuent de moins en moins à la vie en collectivité : les entreprises du « CAC 40 » ont dégagé près de 100 milliards d'euros de profits en 2008, mais depuis plusieurs années, on a allégé leurs impôts et les cotisations sociales sans effet positif sur l'emploi.

Le scandale des paradis fiscaux l'a clairement montré : **l'évasion et la fraude fiscale est importante et se développe** (50 milliards d'euros par an en France) mais les moyens de l'administration fiscale sont en baisse : ainsi, entre 2002 et 2008, la Direction générale des impôts a perdu 10 % de ses emplois...

Les ménages modestes sont les premières victimes de ces choix budgétaires : le paquet fiscal profite essentiellement aux ménages les plus aisés (en 2008, l'Etat a remboursé 458 millions d'euros à 14 000 contribuables au titre du bouclier fiscal), on baisse l'imposition du patrimoine et des revenus les plus riches (ce qui va augmenter les inégalités), mais l'augmentation des impôts locaux est continue (ils représentaient 4,9 % du Produit intérieur brut en 2002 et 5,7 % en 2007), le coût de la fraude est de facto payé par les contribuables qui paient en temps et en heure, des services publics disparaissent...

Une fusion « impôts/trésor » contre la qualité du service public fiscal et foncier

On vous présente la Direction générale des finances publiques (qui procède de la fusion des Impôts et du Trésor) comme une simplification. Mais alors que vous payez vos impôts (impôt sur le revenu, impôts locaux) au Trésor et que vous effectuez vos autres démarches auprès des Impôts (déclaration d'impôt sur le revenu, réclamation, déclaration de succession et/ou de donation), la fusion et les restructurations qui l'accompagnent aboutiront à vous rediriger vers plus d'interlocuteurs : la mise en place d'un Service des impôts des particuliers ne signifie pas pour autant que toutes les missions fiscales y seront assurées puisque certaines d'entre elles seront regroupées dans des pôles départementaux.

La fusion impôts/trésor ne débouchera pas sur un interlocuteur fiscal unique comme on le croit souvent, au contraire, elle ajoute de nouveaux interlocuteurs et une nouvelle source de complexité !